

**Nettoyage des stationnements du CSSS de Coaticook et  
du restaurant Tim Hortons**

**COATICOOK, le 28 avril 2016** – Le 30 avril dès 5 heure, *Les Entreprises Yannick Jean Inc.* » procèderont au nettoyage des stationnements du CSSS de la MRC de Coaticook ainsi que du restaurant Tim Hortons. Afin de faciliter leur travail et pour ne pas nuire aux organismes et à la clientèle, l’entrepreneur a demandé une dérogation à la réglementation municipale.

La Ville de Coaticook leur a accordé la possibilité de déroger à la réglementation municipale en matière de bruit qui stipule qu’il est prohibé le fait de causer du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en exécutant, entre 22h et 7h, des travaux de construction, de démolition ou de réparation d’un bâtiment ou d’un véhicule, d’utiliser une tondeuse, une débroussailleuse, une tronçonneuse ou tout autre équipement de même nature, sauf s’il s’agit de travaux d’urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

Merci de votre compréhension